Avant les moissons ...

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé**

Band (Jahr): **16 (1954)**

Heft 8

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Avant les moissons . . . .

Dans notre dernier numéro, nous avons publié sous cette rubrique trois instantanés montrant des chars de récoltes stationnant au bord de la chaussée contrairement aux règles de la circulation. Nous demandons à nos lecteurs de bien vouloir examiner encore une fois ces photos avant les moissons. Avant toute chose, nous voudrions les rendre attentifs au fait que pour des raisons bien connues, des chars de récoltes ne doivent pas être rangés dans des endroits où se trouvent des lignes de sécurité au milieu de la chaussée. A cet égard, la photo reproduite ci-contre (laquelle a été prise dans un village d'Argovie, ainsi que le mentionne l'«Automobil Revue» dans son numéro du 30 juin 1954) montre qu'il y a malheureusement encore des conducteurs de tracteurs qui contreviennent aux règles de la circulation. Le commentaire de l'«Automobil Revue» dit notamment: «En raison des divers accidents qui se sont déjà produits à cette bifurcation située sur l'artère principale entre Zurich et Berne, il semble que tous les habitants de la localité visée devraient savoir combien elle est dangereuse. Qu'il ne soit pas permis de faire stationner des véhicules immédiatement avant une bifurcation, et juste où se trouve la ligne de sécurité, est une chose qu'un conducteur de tracteur devrait être le premier à connaître, et cela avant tout grâce à la vigoureuse campagne d'initiation entreprise par le «Tracteur». Cela n'a toutefois pas empêché Monsieur le conducteur de tracteur en question de faire stationner son char contrairement aux règles, ainsi que notre instantané le fait voir.» En citant cet exemple tiré de l'«Automobil Revue», nous voudrions faire ressortir pour la x ème fois combien il est important que t o u s les conducteurs de tracteurs se comportent correctement sur la voie publique; car il suffit parfois que l'on en voie u n s e u l en faute (on trouve du reste aussi des coupables parmi les conducteurs diplômés par l'Etat) pour qu'on les accuse t o u s en bloc. Les avertissements parus dans les numéros 6 et 7/54 ont eu pour effet d'inciter certains de nos lecteurs à nous écrire à ce sujet et nous en sommes heureux.

Le conseil que nous avions donné de placer une personne au haut du char de récoltes afin qu'elle domine le trafic et puisse au besoin le régler nous a valu la réponse suivante: la police municipale de Winterthour ne veut pas devoir regarder vers quelqu'un de «haut placé»; elle fait des-

cendre les personnes ainsi juchées et leur indique de se tenir sur le marchepied du tracteur (!). Il semble bien que la police municipale de Winterthour ne lit pas la «Revue Automobile», ce qui est regrettable. D'autre part, «Civis sectans» aurait là une occasion toute trouvée pour y aller d'une petite leçon . . . .

Deux autres lecteurs-correspondants, l'un des environs de Winterthour et l'autre de Windisch (ce dernier par l'entremise de l'IMA) nous rendent aimablement attentifs à la possibilité de signaler la direction que l'on va prendre même avec un char de récoltes fortement chargé en largeur. Les photos reproduites ci-dessous font voir combien cela est facile.

Lorsqu'on veut obliquer à gauche avec un char de récoltes lourdement chargé, il est très facile de signaler son intention au moyen d'un bâton muni d'une flèche de direction.

Conducteur de tracteur avec un bâton de signalisation (vu de devant).

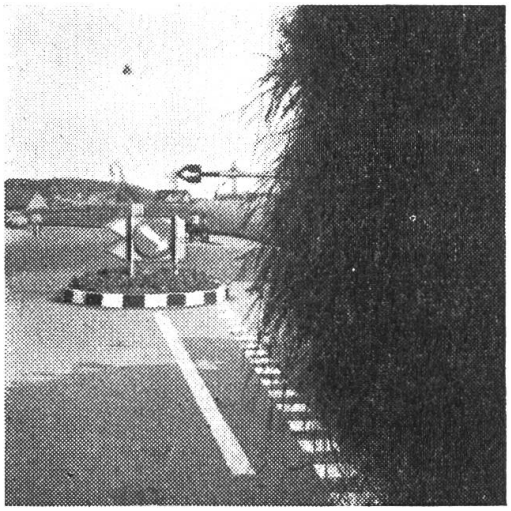

Bâton de signalisation tenu devant le char, à gauche (vu de derrière).

Du canton de Vaud nous vient l'idée d'un dispositif qui permet de fixer un réflecteur sous le plateau du char et de le faire glisser jusqu'à ce qu'il dépasse le chargement. Il est ainsi parfaitement visible. Ce réflecteur et son dispositif de coulissement peuvent être obtenus au prix global de 10 frs à l'adresse suivante: «Hoirs Rieben», Grand'rue 5, Morges/VD. Le dispositif de coulissement seul revient à 3 frs 50. La photo reproduite ci-contre fait voir l'efficacité et l'utilité du dit dispositif.

En terminant, nous remercions tous ceux qui contribuent à améliorer le comportement des conducteurs de tracteurs sur la voie publique, que se soit en donnant l'exemple ou par des suggestions. La rédaction.